



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

ELEMENTS GENERATEURS DU RETEX

Ce retour d'expérience vise à évoquer principalement 2 problématiques, à savoir :

- Le caractère inhabituel d'une intervention pour feu de métaux
- La coordination inter-services

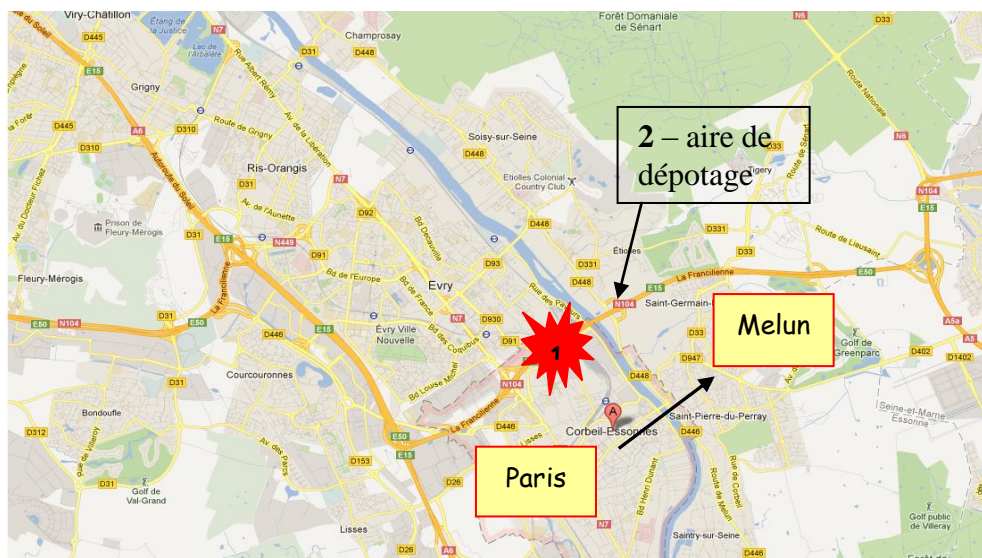
DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

HISTORIQUE

Date : **mardi 10 et mercredi 11 janvier 2012** Heure d'appel : 10 janvier 2012 à **18h13**
N° intervention : 12E5002928 Heure de fin : 11 janvier 2012 à **04h58** soit
11 heures d'intervention

LIEU

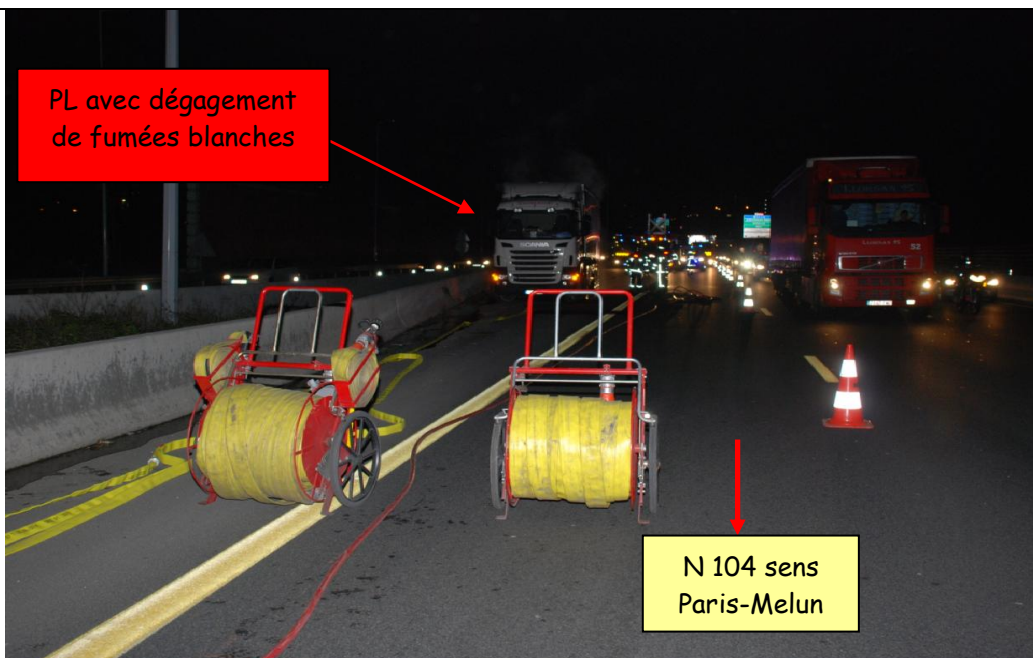
- 1 - N 104 - commune de CORBEIL-ESSONNES - stationnement du PL
- 2 - Aire de vie, commune d'ETIOLLES - phase de dépotage



DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

- Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses sur la Francilienne dans le sens Paris - Province, commune de Corbeil-Essonnes.
- Intervention située dans la cuvette de la N 104 dans le sens Paris - Province / axe à forte circulation
- Période : heures de sortie de bureaux
- Temps : froid et humide - nuit

SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS



- Le poids lourd est en arrêt sur la bande d'arrêt d'urgence de la N 104
- Dégagement de fumées blanches d'une benne débâchée d'un poids lourd transportant 25 tonnes de copeaux d'aluminium
- Rayonnement peu intense
- Pas de marquage TMD

MOYENS ENGAGES

Motif de l'appel : Feu de poids lourd

A l'appel :

Engins engagés à 18 h 13 : 1 FPT - 1 FMOGP - 1 VSR (train de départ prévu au code sinistre)

En renfort :

Engagement de la chaîne de commandement :

- Chef de groupe, à 18 h 40
- Chef de colonne, à 18 h 59 sans le module commandement
- Chef de site, à 19 h 30
- Officier supérieur CODIS, à 22 h 41

Engagement des moyens en renfort (principaux) :

- 1er échelon CMIC, à 19 h 03
- 1 groupe commandement, à 20 h 20
- 1 VAR, à 21 h 44
- 1 VSAV, à 23 h 25

Effectif SP : 32 personnels

DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

18 h 13 (T+0) - engagement des secours

18 h 51 (T+38) - message du chef d'agrès du FPT Evry

- Poids lourd transportant de la tournure d'aluminium
- Dégagement de son chargement d'une fumée avec un rayonnement peu intense.



Gestion opérationnelle - chef d'agrès FPT

Situation à l'arrivée :

- Un camion benne débâché en arrêt sur une portion de BAU présentant un dégagement d'une légère fumée blanche.
- Après prise de contact avec le conducteur, le poids lourd transporte 25 tonnes de copeaux d'aluminium.

Conditions météorologiques : froid et humide

Francilienne : trafic en heure de pointe

Réactions immédiates :

- Balisage de la zone par le VSR
- Mesures effectuées en partie haute de la benne, au moyen de l'explosimètre : présence de H₂S et CO - fait penser à une combustion non localisée
- Une lance à mousse (one seven) à sec en protection

18 h 58 (T+45) - arrivée sur les lieux du Chef de Groupe

Gestion opérationnelle - Chef de Groupe

Situation à l'arrivée :

- Feu de PL avec un dégagement peu important de fumées
- Difficultés de circulation sur la N 104

Objectif :

- Réaliser un périmètre de sécurité compte tenu du risque explosif

Idée de manœuvre :

- Fermeture de la bretelle de sortie longeant la BAU sur l'une des 2 voies - par les CRS

Sécurité :

- Respect du port de l'ARI
- Pas d'eau directement sur le produit

19 h 06 (T+53) - message du FPT Evry

Relevés de mesures		Références	
		VME	VLE
CO	Au-dessus de la limite supérieure de 200 ppm	50 ppm	200 ppm
H2S	7 ppm	10 ppm	15 ppm
LIE	5 %		

Chef de Colonne

19 h 10 (T+57) - arrivée sur les lieux du Chef de Colonne qui n'a pas demandé le module commandement au départ





RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

Gestion opérationnelle - Chef de Colonne

Situation à l'arrivée :

- Cuvette de la Francilienne saturée
- Conditions météo favorables
- Fumée non dirigée vers la Francilienne

Point de situation et missions données au Chef de Groupe (secteur incendie) :

- Procéder aux relevés précis de température avec la caméra thermique sur 7 points de mesure puis à l'aide du pyromètre à visée laser (CMIC)
- Procéder au refroidissement de la benne sur les parois - voir si efficace, si baisse de la température. Alimentation du FPT par rotation du FMOGP.

19 h 37 (T+ 1 h 24) - message n° 1 du Chef de Colonne à Chef de Site

- Températures relevées en périphérie (caméra thermique) : 80° environ.
- Les fumées dégagent de l'hydrogène sulfuré ainsi que du monoxyde de carbone dans des valeurs très significatives.
- Ne pas utiliser d'eau
- Opération de longue durée
- La circulation se fait sur 2 voies (voie de droite condamnée).

20 h 32 (T+ 2 h 19) - message n° 2 du Chef de Colonne à Chef de Site

- Opérations de refroidissement des parois
- Température (pyromètre à visée laser) : 50° en partie haute du chargement et de 35° en partie médiane
- 2 idées de manœuvres pour obtenir l'extinction :

Idées de manœuvre

1ère idée de manœuvre : attaque de la surface au moyen de mousse sèche

2ème idée de manœuvre : déplacement du véhicule sur un lieu éloigné de l'autoroute permettant les opérations de dépotage et d'extinction du produit par l'utilisation de terre et de sable.

Chef de Site - se rend sur les lieux avec le module commandement

21 h 03 (T+ 2 h 50) - message n° 1 du Chef de Groupe Départemental

- Chef de Site est sur les lieux et prend le COS.
- PC activé.

RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

21 h 45 (T+ 3h 32) - message n° 2 du Chef de Site au Colonel de permanence

- Echauffement non maîtrisé et zone de combustion non localisée précisément
- Demande de la fermeture de la N 104 dans le sens Melun à la police compte tenu du risque d'inflammation et d'explosivité
- Je prévois une extinction par dépotage avec la nécessité de déplacer le véhicule

Idee de manœuvre

22 h 04 (T+ 3h 51) - message de l'officier supérieur CODIS

- Après contact entre le Colonel de permanence, le Chef de Site et l'officier supérieur CODIS, l'idée de manœuvre est de déplacer le véhicule de la Francilienne vers un site désaffecté afin de procéder à son **dépotage** et à l'**extinction par étalement** du produit.

① DEPLACEMENT PL

- Barrage Circulation Amont } Police
- Barrage Route en tête
- FDT Suiveur
- Conducteur : + 1 SP en Colonne
- ④ Explo

FPT
Colo Conducteur

Resp
Cdt REVENAULT

② RECEPTION SUR ZONE

- Eclairage ? me s'il y a
- Delimitati: Zone PL
- " " Zone Depotage } organisation de l'extinction
- levai de terre : Penke ↓ Pollution ?

Eclairage

③ DEPOTAGE

- Vidange en levant la Bonne
- chute 1/2 200 kg produit
- Analyse Camera Thermique :
 - Soit RAS → Route ouverte
 - Soit T° → étalement du produit par le produit!

C - BAUSART

FMDAP
FPT
CMIC M: Eclairage (Rebr ?)
En Catégorie
Eclairage
logistique
Salleau Sauteris avec un
Mimi Petre (100)

④ RETOUR A LA VILLE

- Contrôle Camera Thermique
- Rechargement - Penke au top
- Rechargement ch. AUTRES camion M. S. top

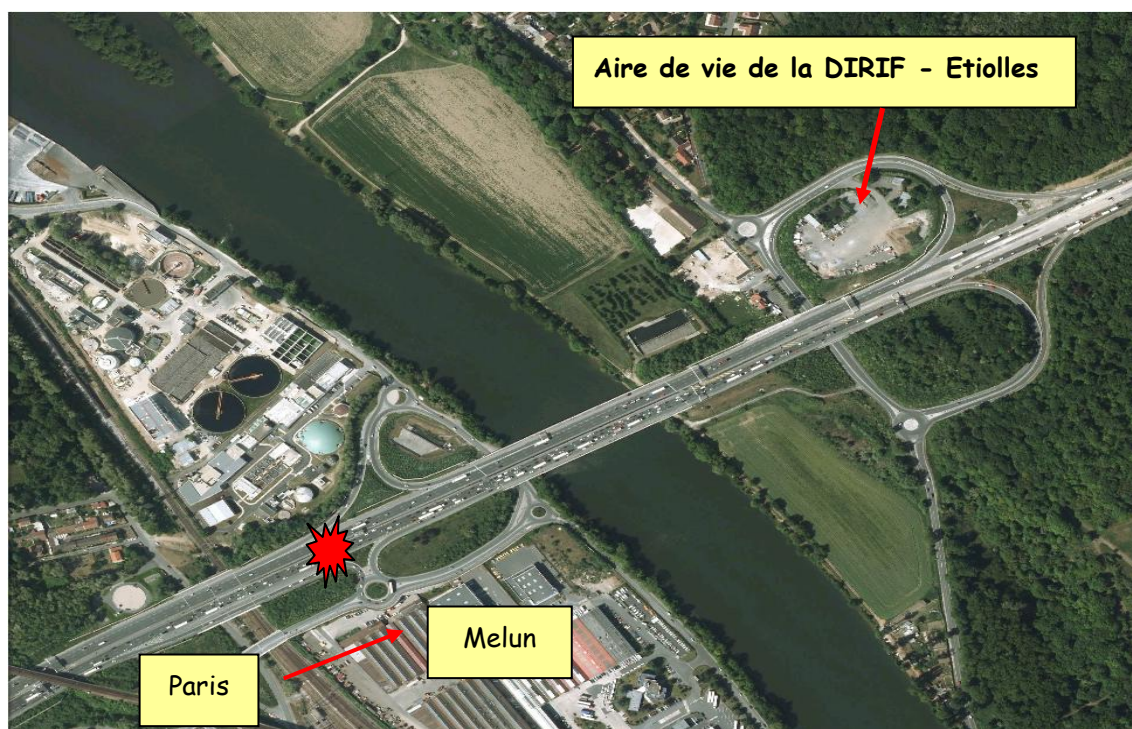
Penke
CG FPT
Camera Thermique

Idée de manœuvre retenue

- Dépotage du camion sur un site désaffecté
- Extinction par étalement du produit

22 h 36 (T+ 4h 23) - message n° 3 du Chef de Site au Colonel de permanence

- Site de manœuvre : l'aire de vie du chantier de la Francilienne située sur la commune d'Étiolles.



22 h 58 (T+ 4h45) - message du VPCC

- **Fermeture effective de la Francilienne dans le sens Melun - soit 1 heure 13** après la demande du Chef de Site.

23 h 10 (T+ 4h 57) - **additif** : après échange entre le COS et l'agent de la DIRIF au VPCC

- L'agent de la DIRIF précise que son cadre N+2 attend que le Directeur de Cabinet lui en donne l'ordre
- Le Colonel de permanence contact le Directeur de Cabinet pour lui demander son accord.

23 h 10

- **Refus du cadre de la DIRIF de déplacer le camion sur le site de l'aire de vie** du chantier de la Francilienne à Étioilles

23 h 48 (T+ 5h 35)

- Le Directeur de Cabinet donne son accord pour le déplacement du poids lourd sur le site de la DIRIF d'Étiolles.

00 h 05 (T+ 5h 52) - message du CODIS au PC

- Le Directeur de Cabinet se rend sur les lieux.

Point météo

- Pression : 1035 hectopascal
- Vent : faible voir nul, dominant Ouest/Nord, Ouest
- Force moyenne du vent : de 0 à 1 mètre par seconde - force maximum inférieur à 2 m/s
- Température : 8° C
- Humidité de l'air : 90 %

00 h 38 (T+ 6h 25) - message du Chef de Site au Colonel de permanence

- Relevés : CO est à 130 ppm
- La décision de **déplacer le camion vers le site de la DIRIF d'Étiolles est prise par le Directeur de Cabinet.**
- Opérations de dépotage, de contrôle et d'extinctions sur le site de la DIRIF d'Étiolles.

02 h 06 (T+ 7h 55) - message du Chef de Site au Colonel de permanence

- L'ensemble des moyens est rassemblé sur l'aire de vie d'Étiolles.
- Après reconnaissance avec les CRS et la DIRIF, la **circulation sur la Francilienne est rétablie.**



Aire de vie d'Étiolles

Relèves des personnels

02 h 36 (T+ 8h 25) - message du VPCC

- Relèves effectuées sur tous les véhicules

Dépotage

02 h 58 (T+ 8h 47)

- Début des opérations de dépotage



Dépotage

- La totalité du produit est déversée sur l'aire de vie

03 h 57 (T+ 9h 46) - message du Chef de site au Colonel de permanence

- Les opérations de dépotage sont terminées
- La totalité du volume de produit a été vidangée et étalée au sol



Etalement du produit

- Etalement du produit au moyen de 2 engins de travaux publics (1 gros godet par une société privée et 1 petit godet appartenant à un sapeur-pompier *volontaire*)
- Refroidissement au sol très rapide permettant une auto-extinction de la combustion

04 h 32 (T+ 10h 21) - le Chef de Site quitte les lieux de l'intervention et laisse le COS au Chef de Colonne.

04 h 58 (T+ 10h 47) - INTERVENTION TERMINEE

- Réintégration des engins dans leurs centres respectifs.
- Enlèvement du chargement du véhicule à la charge du transporteur

Produit

- La récupération du produit sera organisée entre la DIRIF et le transporteur



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

Phase intervention sur la Francilienne

Gestion opérationnelle - Chef de Colonne/Chef de Site

Gestion opérationnelle - Chef de Colonne/Chef de Site		
Situation Dégagement d'une légère fumée blanche d'un camion benne transportant 25 tonnes de copeaux d'aluminium (pas de marquage TMD). Poids lourd stationné sur la BAU de la Francilienne (sens Paris-Melun). Intervention localisée sur une voie rapide (avec passage de nombreux poids lourds) et dangereuse (située dans une cuvette). Pas de victime.	Anticipation Aggravation et propagation du feu Risque d'explosion Opération de longue durée Extinction délicate	Objectif 1 - Sécuriser la zone d'intervention 2 - Contrôler l'évolution des mesures de température et d'explosivité 3 - Eviter la propagation du feu au reste du chargement 4 - Eteindre le feu de PL 5 - Veiller à l'évolution des conditions météorologiques
Idée de manœuvre 1 - Fermer la Francilienne 2 - Etablir un réseau de mesures à plusieurs endroits (température et explosimétrie) 3 - Procéder au refroidissement des parois du camion 4 - Rechercher une aire de dépotage ou utiliser la mousse sèche 5 - S'informer des conditions météo	Exécution 1 - Par les forces de l'ordre 2 - Par la CMIC, au moyen du pyromètre à visée laser et la caméra thermique 3 - Par le FPT alimenté en rotation par le FMOGP 4 - En concertation entre la chaîne de commandement, l'autorité Préfectorale et le responsable de la DIRIF ainsi que le réseau d'experts 5 - Par la CMIC	Commandement/Sécurité Pas de projection d'eau sur le produit. Travail sous ARI obligatoire et en tenue de feu (risques d'explosion, de toxicité et de brûlure) 2 secteurs : <ul style="list-style-type: none">• 1 secteur incendie• 1 secteur risque chimique



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

Phase de dépotage sur l'aire de vie à Etiolles

Gestion opérationnelle - Chef de Colonne/Chef de Site

Situation	Anticipation	Objectif
Transfert du PL jusqu'à l'aire de vie d'Etiolles.	<p>Aggravation et propagation du feu lors du transit</p> <p>Risque d'explosion</p>	<p>1 - sécuriser le transit du poids lourd jusqu'à l'aire de vie.</p> <p>2 - sécuriser la zone de dépotage (protection des personnels, éclairage de la zone)</p> <p>3 - Contrôler l'évolution des mesures de température et de toxicité</p> <p>4 - Eteindre le feu de PL</p>
Idée de manœuvre	Exécution	Commandement/Sécurité
<p>1.1 - Baliser le circuit jusqu'à l'aire de vie (barrer la route, escorte)</p> <p>1.2 - Contrôler l'évolution du feu (fumées, explo)</p> <p>2.1 - Eclairer la zone d'intervention</p> <p>2.2 - Protéger la zone d'intervention</p> <p>3 - Procéder à des mesures</p> <p>4 - Etaler le produit sur l'aire de dépotage en levant la benne</p>	<p>1.1 - par les forces de l'ordre 1 SP avec 1 explo dans la cabine avec le conducteur</p> <p>1.2 - FPT roulant derrière le PL</p> <p>2.1 - Par les moyens d'éclairage de la BPEV</p> <p>2.2 - Mise en place d'une lance en protection des manœuvrants par le FPT</p> <p>3 - Par la CMIC, au moyen du pyromètre à visée laser et de la caméra thermique</p> <p>4 - au moyen de 2 pelleteuses</p>	<p>Pas de projection d'eau sur le produit.</p> <p>Travail sous ARI obligatoire et en tenue de feu (risques d'explosion, de toxicité et de brûlure)</p>



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

ANALYSE DE L'INTERVENTION

ELEMENTS FAVORABLES

CODIS

Présence d'un RCH (demandé par le Chef de Site) ayant permis un gain de temps :

- En relation avec le COZ, le COGIC et un référent national feux de métaux.
- Recherche de moyens d'extinction
- Concertation avec le CT RCH, l'officier supérieur et le Chef de Site : choix de l'idée de manœuvre

Forte activité - personnel de qualité, très réactif

- Gestion quasi simultanée de 2 interventions de niveau 3 (dont un feu de menuiserie à 22h37 jusqu'à 3h00)
- + un autre événement : feu de bâtiment d'habitation collective
- Actions de recherche : engins de travaux publics et les moyens d'extinction (ciment)

Chaîne de commandement

- Précision de l'engagement, pas de cumul des fonctions (chaîne de commandement ou astreinte GOS)
- Prise de COS adaptée à l'évolution de l'intervention

OFFICIER SECURITE

- Aide considérable, a permis de décharger le COS dans la phase de sécurisation de la zone d'intervention notamment le balisage
- Interlocuteur avec la DIRIF et les CRS
- Connaissance des dispositions du protocole de balisage

METEO

- Météo favorable
- Aucune prévision de risque de pluie

AIRE DE VIE

- A proximité de la zone d'intervention

ELEMENTS DEFAVORABLES OU PERFECTIBLES

FEU DE METAUX

- Matière non répertoriée par les réglementations TMD
- Difficulté à connaître la nature exacte du produit, à localiser le feu et à estimer sa propagation
- Quelle conduite à tenir face à un feu « particulier »

IDEE DE MANOEUVRE

- Extinction à la mousse sèche non retenue par méconnaissance

CONDUCTEUR (début de l'intervention)

2 conduites à tenir différentes :

- Propriétaire du chargement : poursuite de la mission jusqu'à la destination
- Propriétaire du véhicule : arrêter le camion, appeler les SP et débâchage

INTERVENANTS SP

- Interrogation sur les risques de danger, l'idée de manœuvre, le temps d'attente très long
- Dispositif très lourd, énorme frustration (peu d'action des personnels présents)

CINETIQUE DE L'INTERVENTION

- Durée de l'intervention : 11 heures
- Cinétique lente = beaucoup de questionnements des intervenants
- Risque d'aggravation et de propagation (augmentation de la température=dégradation de la benne=risque propagation au réservoir de carburant)

CODIS

- Engagement du PC tardif et des moyens d'éclairage des BPEV uniquement
- Refus d'un chef de centre d'engager uniquement les moyens d'éclairage de la BPEV sur décision du COS.

Agencement des locaux du CODIS

- Beaucoup de nuisances
- La salle de débordement ne se prête pas à la gestion opérationnelle du niveau 3 (n'a pas les moyens pour être autonome)



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

EXTINCTION

- Les températures mesurées n'étaient pas très élevées
- Auto-refroidissement de la combustion après étalement du produit

RESEAU D'EXPERTS

- Notion de culture de retour d'expérience, notamment dans les idées de manœuvre

COORDINATION DES MOYENS SP

- Le travail en commun des intervenants SP a permis une gestion optimisée de l'intervention : 1^{er} chef d'agrès, officier sécurité, CT RCH au CODIS, la CMIC, la chaîne de commandement.

IMPLICATION MULTI-SERVICES

- Adjoint au maire de Corbeil
- Conducteur du camion
- Société de dépotage
- CASIF
- Directeur de cabinet
- Réseau d'experts

Formation des personnels

- Non maîtrise des outils des personnels demandés en renfort
- Le CTA-CODIS ne peut pas mettre une personne à leur disposition

Activité importante

- Problématiques de recouverture, de trouver des cadres (feu de menuiserie)

VOIE DE CIRCULATION

- Fermée trop tardivement compte tenu de la circulation des PL, de la localisation (cuvette)

ECLAIRAGE

- Acheminement des moyens d'éclairage des 4 BPEV par 2 VTU
- Retard dans l'exécution de la mise en œuvre : personnels ne sachant pas l'utiliser prises incompatibles pour cause oubli de matériels

VRCHI

- Pas de connexion internet = impossibilité à faire des recherches (ressources, info produit...)

INTER-SERVICES

Problématique dans la prise de décision du choix du site, de l'idée de manœuvre

Police

- a procédé à la réouverture de la Francilienne après la phase de dépotage sans concertation avec le COS, alors qu'il restait des véhicules en stationnement sur cette dernière
- l'officier sécurité qui faisait une dernière reconnaissance à pied a eu juste le temps d'éviter un PL.

Ce comportement aurait pu avoir des conséquences humaines ou matérielles non négligeables et générer un sur-accident.

DIRIF

- manque de coopération, pas de prise en compte des dangers, des risques
- ne voulait pas valider un site de la DIRIF, s'est opposé au dépotage
- pas de décision du responsable sur place faisant l'intermédiaire entre le COS et son N+2
- le N+2 ne s'est pas déplacé sur les lieux et est resté au téléphone
- fait valoir son droit de retrait quand produit chimique sur aire de vie



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

- Attente ordre de la Préfecture, le Directeur de Cabinet a du se déplacer au PC et valider l'idée de manœuvre proposée

GOC

- Absence de photos de la SITAC et de l'OCT exploitables pour le Retex

MOYENS PRIVES

- opérations de dépotage réalisées au moyen de 2 engins de travaux publics
- difficultés de trouver ces engins : perte de temps au niveau du CODIS, perte de temps sur intervention
- Problématique des conducteurs de ces engins : port de l'ARI, des risques liés à l'intervention (risque explosif)

DEPOTAGE

- Débordement du FPT lors du complément en eau = 1/3 de la surface de l'aire de vie en moins
- Incident qui aurait pu avoir des conséquences dans le déroulement de l'idée de manœuvre

EXTINCTION DES FEUX DE METAUX

- Difficultés d'extinction
- Pas de méthodologie opérationnelle type

A RETENIR

- Ne jamais projeter d'eau directement sur le produit en combustion.
- Difficultés d'extinction des feux de métaux d'où l'importance du réseau d'experts et des retours d'expérience.
- Prendre en compte le risque explosif et toxique des feux de métaux.
- Sensibiliser les personnels sur le risque encouru lors de ce type d'intervention.
- Importance de l'identification des responsables des autres services et de leur positionnement par rapport à la prise de décision et à la remontée d'informations au COS.



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

ANNEXE 1 - messages

Engagement

18 h 13 : Engagement des secours pour un feu de poids lourd sur la Francilienne dans le sens Paris - Province, commune de Corbeil-Essonnes.

Chef d'agrès du FPT Evry

18 h 51 : message du chef d'agrès du FPT Evry

Sommes en présence d'un poids lourd transportant de la tournure d'aluminium dégageant de son chargement une fumée et un rayonnement peu intense.

Demande : chef de groupe et 1^{er} échelon CMIC pour identification

Chef de groupe

18 h 58 : arrivée sur les lieux du chef de groupe

19 h 06 message du FPT Evry

Après relevé explosimétrie 7 % ppm H₂S, 5 % lie et over limit supérieur à 200 ppm CO.

Chef de colonne

19 h 10 : arrivée sur les lieux du chef de colonne

Point de situation avec le CG à l'arrivée

19 h 37 message du chef de colonne à chef de site

Feu d'un semi-remorque transportant 25 tonnes de limailles de fer.

Températures relevées en périphérie à l'aide de la caméra thermique sont de l'ordre de 80° environ. Des mesures complémentaires de température seront prises à l'aide du pyromètre à viser laser de la CMIC.

Feu a priori situé dans la masse du combustible

Refroidissement des parois du camion

Les fumées dégagent de l'hydrogène sulfuré ainsi que du monoxyde de carbone dans des valeurs très significatives.

1^{er} échelon CMIC se présente sur les lieux, CRS et responsable DIRIF sur les lieux

Écoulement aux gouttes à gouttes présent à l'extrémité arrière droit du semi-remorque. La CMIC procède à des analyses du liquide et sa dangerosité.

Un premier contact avec le propriétaire du chargement confirme l'absence d'utilisation d'eau pour les opérations d'extinction.

Opération de longue durée

Le poids lourd est stationné sur la bande d'arrêt d'urgence. La circulation se fait sur 2 voies, la voie de droite étant condamnée.

20h15 message du chef de colonne à chef de site

Je demande le VPCC avec les 2 VLCDG et demande d'être mis en conférence avec le chef de site.



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

20 h 32 message de chef de colonne à chef de site

Poursuivons les opérations de refroidissement des parois au moyen de 2 Q2 la campagne de mesure fait état d'un abaissement de la température le pyromètre à viser laser donne une température après conversion de 50° en partie haute du chargement et de 35° en partie médiane du chargement. Je confirme l'envoi du PC de Colonne 2 idées de manœuvres pour obtenir l'extinction sont possibles : 1ère idée de manœuvre : attaque de la surface au moyen de mousse sèche 2ème idée de manœuvre : déplacement du véhicule sur un lieu éloigné de l'autoroute permettant les opérations de dépotage et d'extinction du produit par l'utilisation de terre et de sable. La DIRIF ayant procédé au balisage je renvoie le VSR Evry.

Chef de site

21 h 03 message du chef de groupe départemental

Le chef de site est sur les lieux et prend le COS.

Le PC est activé.

21 h 45 message du chef de site au Colonel de permanence

Intervention feu de poids lourd N 104 sens Melun à hauteur de la Seine commune de Corbeil Essonne un véhicule poids lourd de la société Loiseau et Blanchet de type container en vrac en provenance de Chatellerault département 86 vers Compiègne département 60; nous sommes en présence d'un véhicule transportant un chargement de 25 tonnes de tournure d'aluminium; le chargement présente un échauffement sur le tiers supérieur du volume avec des températures relevées sur la paroi à 80°; le véhicule est roulant; l'échauffement n'est pas maîtrisé et la zone de combustion non localisée précisément; je fais procéder au refroidissement des parois au moyen de 2 lances sans aucun contact avec le produit; je fais procéder à des mesures d'explosivité dans les fumées de combustion; je poursuis le relevé des températures toutes les 15 minutes au moyen du pyromètre laser et de la caméra thermique; je prévois que l'évolution de la combustion se poursuive; le risque d'aggravation n'est pas écarté; la fermeture de la N104 dans le sens Melun est demandée à la police compte tenu du risque d'inflammation et d'explosivité liées à la granulométrie du produit; je prévois une extinction par dépotage et étalement par petit volume du produit sur une zone sécurisée. Le déplacement du véhicule sera nécessaire pour cette manipulation. Après reconnaissance et analyse avec le pharmacien le risque de toxicité pour la population n'est pas évaluable et non majorant dans l'immédiat. Pas de risque actuellement de pollution des sols.

Idée de manœuvre

22 h 04 message de l'officier supérieur CODIS

Après contact entre le colonel de permanence, le chef de site et l'officier supérieur CODIS, l'idée de manœuvre est de déplacer le véhicule de la francilienne vers un site désaffecté afin de procéder à son dépotage et à l'extinction par étalement du produit. deux sites de la DIRIF sont en cours de reconnaissance; des mesures de toxicité sont réalisées par la CMIC. le COS demande la coupure de la Francilienne sens Melun compte tenu du risque d'explosion et de toxicité du produit.

22 h 26

Il est demandé au magasin Bricoman de Lisses 3 tonnes de ciment et 2 bâches lourdes de 6x8m.

22 h 34 les CRS nous informent qu'ils vont procéder à la coupure de la Francilienne sens Melun.

22 h 36 message du chef de site au colonel de permanence

suite aux reconnaissances sur les 3 sites de la DIRIF le site qui présente le plus de garantie pour réaliser la manœuvre est l'aire de vie du chantier de la francilienne située sur la commune d'Étiolles. le COS est en contact avec le cadre de permanence de la DIRIF pour organiser l'opération et obtenir son accord.



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

22 h 58 message du VPCC

élu de permanence de la mairie de Corbeil sur les lieux, fermeture effective de la francilienne dans le sens Melun.

23 h 10

additif : après échange entre le COS et l'agent de la DIRIF au VPCC, ce dernier n'a pas de pouvoir de décision et qu'il n'ouvrira le chantier que sur ordre de son cadre. il précise que son cadre n2, Monsieur David Zambon attend que le Directeur de Cabinet lui en donne l'ordre. après conférence avec le Colonel SERKA et le Commandant GONDAL, le Colonel de permanence contact le Directeur de Cabinet pour lui demander son accord.

23 h 10 appel du Directeur de Cabinet suite a un contact avec un cadre de la DIRIF qui l'informe qu'il refuse le déplacement du camion sur le site de la base vie du chantier de la francilienne a Etiolles. En effet, la cadre de la DIRIF craint que les ouvriers n'exercent un droit de retrait demandé. il propose un autre soutien. après entretien avec l'officier supérieur CODIS, le directeur de cabinet précise que s'il s'agit d'un risque important, il est prêt à valider la solution du cos sauf si la proposition de remplacement de la DIRIF est réalisable. il demande que le COS s'arrange avec le personnel de la DIRIF présent au VPCC. Le chef de site avisé.

23 h 15 je demande un VSAV et 4 ballons éclairants sur l'aire de chargement d'Étiolles, le lieu de rdv est pris en compte par le Lieutenant LUBEIGT pour 1 heure du matin, j'ai besoin d'un chef de groupe avec sa camera thermique de la relève de la CMIC en prenant de 2 RCH 3 ou 4, deux officiers pour le PC de colonne chefs de groupe départementaux, 6 personnels pour le FPT Evry, du personnel pour le FMOGP (Évry), le personnel du PC 1 HDR et sous-officier, 1 chef de colonne sauf si dans le RCH 3 ou 4 il y a un chef de colonne, je demande un autre point météo pour dans une demi heure

23 h 17

Appel de l'entreprise FRAGNER qui va sur les lieux avec un camion porte-char et une pelleteuse, départ de Guibeville

23 h 48 le Colonel de permanence informe le CODIS que le Directeur de Cabinet donne son accord pour le déplacement du poids lourds sur le site de la DIRIF d'Étiolles. COS et VPCC avisés.

00 h 05 message du CODIS au PC

point météo : 1035 hectopascal, vent faible voir nul dominant ouest-nord ouest, force moyenne du vent de 0 a 1 mètre seconde. force maximum inferieur a 2 mètres secondes. température 8°, humidité de l'air 90% information a donne au cos, le Directeur de Cabinet se rend sur les lieux.

00 h 38 message du chef de site au colonel de permanence

le contrôle de la température ne relève pas d'augmentation significative, l'explosimétrie est négative. le CO est à 130 ppm. après un point de situation en présence de monsieur le directeur de cabinet, représentant de la DIRIF, de la police nationale et du représentant du maire de Corbeil Essonne. la décision de déplacer le camion vers le site de la DIRIF d'Étiolles est prise par le monsieur le directeur de cabinet. la conduite du poids lourds serait faite par son conducteur accompagne par un cadre de la CMIC. le transporteur a valide ce principe. les opérations de dépotage, de contrôle et d'extinctions sont organise sur le site de la DIRIF d'Étiolles. le refroidissement du produit en combustions nécessite 24 heures et pourrait si nécessaire être complété par un ajout de ciment. je prévois une opération de longue durée selon l'état de combustion du produit et d'intégrité du contenant. stop et fin de message. pour info, désactivation temporaire du VPCC pendant 20 min.



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

02 h 06 message du chef de site au colonel de permanence

même intervention même adresse, l'ensemble des moyens est rassemble sur l'aire de vie d'Étiolles. après reconnaissance avec les CRS et DIRIF, la circulation sur la Francilienne est rétablie. Les opérations de dépotage débuterons dans 20min. Un point sur les moyens engagés vous seront transmis ultérieurement. sur place gendarmerie et représentant de la DIRIF. Je confirme la demande d'information à la mairie d'Étiolles sur les actions engagées sur le site. le COS demande également le remplacement du FMOGP.

02 h 36 message du VPCC

toutes les relèves ont été effectuées sur tous les véhicules et regagnent les CS respectifs

02 h 58 les opérations de dépotage ont débuté.

03 h 57 message du chef de site au colonel de permanence

même intervention même adresse les opérations de dépotage sont terminées. la totalité du volume de produit a été vidangée et étalée au sol par les deux engins de travaux publics. les relevés de températures indiquaient 150° dans le contenant. le refroidissement au sol est très rapide et l'évolution de la combustion est maîtrisée. procédons a un contrôle de température du produit au sol. le stock de ciment prépositionné n'a pas été utilisé. le chef CMIC a donné les consignes relatives à la gestion des EPI au porteur en contact. durée estimée de l'opération environ 1 heure. on renvoie le VSAV.

04 h 32 le chef de site quitte les lieux de l'intervention et laisse le cos au chef de colonne.

Fin de l'intervention

04 h 58 opération terminée.

Les engins réintègrent leurs centres respectifs. L'enlèvement du chargement du véhicule sera à la charge du transporteur en accord avec la DIRIF, Gendarmerie, maire de Corbeil et COS spp



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE

FO INC SAP RETEX OP 01

ANNEXE 2 - Feux poids lourd transportant des copeaux d'aluminium

Précautions à prendre

Risque explosif :

- Formation d'hydrogène au contact de l'humidité de l'air ou de l'eau pouvant provoquer une explosion
- Production de CO et de CO₂ (combustion généralement incomplète)

Risque toxique (présent dans les fumées) :

- Production d'ammoniac gazeux au contact de l'humidité ou de l'eau
- Production d'éléments toxiques consécutifs à la décomposition du lubrifiant enrobant les copeaux d'aluminium, sous l'effet de la chaleur

Risque thermique :

- Pas de différence de couleur entre l'aluminium chaud et le métal froid
- Faibles effets thermiques des feux de métaux. Par conséquent, compte tenu du faible rayonnement, les intervenants peuvent s'approcher relativement près du sinistre.

Toutefois, la projection de métal en fusion occasionnera de graves brûlures (l'EPI n'étant pas suffisamment efficace).

Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : poudre pour les feux de métaux. Couvrir avec du **sable sec** ou du **ciment**.
- Moyens d'extinction déconseillés : eau, mousse humide

Règlementations

Règlementations internationales :

- Le domaine des produits n'est pas concerné par les réglementations RTMDR (règlement pour le transport des matières dangereuses par route) et ADR (Accord européen relatif au transport international des matières dangereuses par route).

Règlementations applicables aux Etats membres de la Communauté Européenne :

- L'aluminium n'est pas classé dangereux d'après les critères de la Communauté Européenne.
- Il n'existe pas de symbole de danger, de risque et pas de conseils de prudence pour l'aluminium.

A RETENIR

- **Ne pas utiliser d'eau directement sur le produit en combustion - RISQUE D'EXPLOSION**
- **Porter l'ARI, la tenue de feu complète et la visière - RISQUE D'EXPLOSION ET TOXIQUE**
- Ne pas laisser se développer le sinistre
- Procéder à des relevés dans les fumées, notamment CO, CO₂, NH₃ et H₂



RETOUR D'EXPERIENCE OPERATIONNEL

« Feu de poids lourd transportant des matières dangereuses »

FORMULAIRE
INCENDIE - SAP - PROTECT.
ENVIRONNEMENT

FO INC SAP RETEX OP 01

PROPOSITIONS D' ACTIONS CORRECTIVES								
Domaine d'action	Proposition d'action corrective	Avis du chef de groupement territorial	Avis du chef GO	Décision du DO	Service en charge de l'action	Echéancier	Observations	Visa DO
Opérationnel	Rédiger et diffuser une fiche opérationnelle « feux de métaux ».		DL		NRBCe CO			Validation LCL F. FERNANDEZ
	La mousse sèche des FPT one seven est-elle utilisable pour éteindre les feux de métaux ?		DL		GT-GO			Validation LCL F. FERNANDEZ
Inter-services	Faire un rappel auprès des différents services du protocole inter-services « interventions d'urgence sur le réseau routier de l'Essonne » du rôle et des missions des intervenants, notamment le rôle de COS.		DL		CO			Validation LCL F. FERNANDEZ
RCH	Doter la CMIC d'une clé internet 3G.		DL		GTI		GO : une solution intermédiaire mérite d'être étudiée par la mise à disposition des moyens d'un des CGD.	Validation LCL F. FERNANDEZ
Matériels	Etudier la possibilité, lors du renouvellement du parc, de remplacer partiellement l'éclairage thermique des BPEV par un éclairage autonome et/ou l'intégrer dans certains engins.		DL		GT		Remplacer les projecteurs halogènes sur groupe électrogène par des autonomes (projecteurs sur pied autonome + possibilité alimentation en 220 V sur secteur + usage en espace clos)	Validation LCL F. FERNANDEZ
	Doter le SDIS d'un moyen de déblai du fait des conditions de sécurité (port de l'ARI...), responsabilité d'un personnel non SP, perte de temps (dans la recherche) ou demander les moyens de la zone.		DL		GT			Validation LCL F. FERNANDEZ
Formation	Sensibiliser les chefs d'agrès à la Gestion Opérationnelle de Commandement - à la présentation des Groupes Opérationnels de Spécialistes - aux risques des feux de métaux.		DL		FO - CO		Fonction COS/DOS, comment on anticipe, les différents choix d'idée de manœuvre, le raisonnement...	Validation LCL F. FERNANDEZ
CDAU	Réorganiser la salle de débordement pour la gestion opérationnelle de niveau 3.		DL		AGMO CTA-CODIS			Validation LCL F. FERNANDEZ
	Etudier l'intérêt d'une astreinte « officier superviseur » pour la gestion du CTA ou de la salle de débordement.		DL		CTA-CODIS			Validation LCL F. FERNANDEZ
	Etablir une doctrine d'archivage des SITAC et des OCT.		DL		GTI			Validation LCL F. FERNANDEZ
	Préciser les règles d'engagement de la BPEV.		DL		AGMO CO		Possibilités d'engagement : BPEV sur place BPEV sur place et dépôt du matériel puis retour Transfert du matériel spécifique	Validation LCL F. FERNANDEZ
	Anticiper le rappel d'un responsable de GOS au CODIS sur des interventions ayant un caractère particulier.		DL		CTA/CODIS			Validation LCL F. FERNANDEZ
	Anticipation d'un CRM quand engagement du PC, BPEV... sur voie rapide		DL		CTA/CODIS			Validation LCL F. FERNANDEZ

DIFFUSION : GENERALE (tous groupements + ECDD + PNRS RETEX ENSOSP)

RESTREINTE :

Actions correctives	Groupement Opérations Rédigé par Cne E. DUBREUIL le 06/08/2012	Validation LCL F. FERNANDEZ
RETEX niveau 3 E-2012-01		